

Brulleu Franc 2011
no 46 juillet 83

Le coup de théâtre

En fait, le FMI avise le Brésil qu'il ne va pas libérer les 411 millions de dollars...
En attendant, les remboursements du prêt de 1 an accordé en février. La raison en est l'insuffisance des mesures prises par le Brésil pour réduire son déficit budgétaire et son inflation prévu pour 1983 au lieu des 73% annoncés pour 1982.

Il s'ensuit un autre problème financier pour le Brésil : la non-libération des 411 millions de dollars du FMI a entraîné le non-versement par les grandes banques internationales d'un acompte

de 333 millions de dollars sur les 1,4 milliards annoncés en février.

Reactions pressentie

Le 3 juin, après un intense pont aérien entre Brasilia et Washington, siège du FMI, le gouvernement brésilien annonce des mesures extrêmement sévères pour réduire le déficit public et le taux d'inflation.

Le jour même est annoncée une hausse de 45% de tous les produits dérivés du pétrole. Tout cela est la faute du FMI... mais pas celle de Delfim Netto.

DOSSIER : GRAND CARAJAS

"Un projet national pour l'exportation"

NOTE DE PRESENTATION

En Septembre 1982, les 10 pays membres de la CEE ont accordé un prêt de 600 millions de dollars à une compagnie gouvernementale brésilienne, la Compagnie Vale do Rio Doce (CVRD). Ce prêt est destiné à l'exploitation d'immenses mines de fer situées à Carajas, en Amazonie Orientale.

Edgar Pisani, le Commissaire chargé de la politique de développement de la CEE avait émis un avis défavorable. En outre, l'Assemblée Générale des ONG européennes avait voté, le 1er Avril 1982, à Bruxelles, une motion attirant l'attention des gouvernements sur les graves conséquences du projet.

Le projet FER CARAJAS, objet du prêt de la CEE, est en effet l'exemple même de l'exploitation, par les pays du Nord, des matières premières des pays du Sud, au profit du capitalisme international, avec pour conséquences immédiates l'oppression des populations locales et la dégradation des ressources naturelles.

La raison, ou le prétexte, qui, du côté du gouvernement brésilien, sous-tend ce projet, comme en fait tout le projet Grand Carajas - dont le projet Fer est le noyau central - est l'énorme endettement du pays. Cet endettement record de plus de 80 milliards de dollars, a fait la une, avec celui du Mexique, de la presse internationale, durant le mois de Décembre dernier, car il met en péril le système monétaire occidental.

Quand on parle du projet Grand Carajas, il s'agit non seulement du projet Fer, objet du financement de la CEE, mais aussi de l'exploitation de toutes les autres ressources minières de la région et de l'intégration de gigantesques projets agro-industriels et forestiers. La superficie concernée est supérieure à celle de la France. Le projet Carajas, défini comme un projet national d'exportation, est présenté par les autorités brésiéliennes comme le projet de "salut national".

Exporter, mais à quel prix ? Au Brésil, on sait déjà que le projet Fer Carajas ne sera pas rentable, du moins pour le Brésil. Un organisme gouvernemental, l'opérateur de Delfim Netto man

trait même, en Septembre 82, que l'ensemble des projets approuvés dans le cadre du Grand Carajas (dont le projet Fer) ne contribueront que fort peu à réduire la croissance excessive de la dette extérieure. D'autres disent qu'il contribuera à l'augmenter, comme cela a été le cas pour les projets précédents (par exemple) le projet JAEI).

La dévastation des forêts, l'expulsion violente et souvent illégale des paysans, la spéculation foncière, le non-respect de l'écologie et de l'environnement, la disparition des tribus indigènes... ont déjà été dénoncés. Aujourd'hui, c'est notamment la région du "Bico do Papagaio" (bec du perroquet) qui est le siège des conflits les plus violents.

La bonne conscience de certains pays signataires se retranche derrière un programme de 13,6 millions de dollars financé par la Banque Mondiale et destiné à la "protection" des populations de la zone de Carajas :

- Il convient cependant de souligner que ce programme ne concerne qu'une des parties en cause dans ce projet : les indiens. Il ne concerne ni la protection de l'environnement, ni le maintien dans la zone du projet des populations "non-indiennes". Le problème des *posseiros*, violemment expulsés ou dépossédés des terres qu'ils travaillent, est le problème essentiel de la région, et il n'est pas pris en considération par le projet.

Le problème des *posseiros* n'est pas nouveau dans cette région mais, à cause de Carajas et de l'intense spéculation foncière qui l'accompagne, il est devenu extrêmement crucial : les paysans qui sont aujourd'hui expulsés avec violence le sont au nom du Projet Grand Carajas.

- Quant aux indiens, aux tribus indigènes de la région, le programme dit vouloir les protéger. Or, il s'agit en réalité, de la "intégrer" pour qu'à très court terme, ils puissent être employés comme main d'oeuvre bon marché dans le projet. C'est du reste, ce que ne craint pas de reconnaître crûment Nestor José, directeur du Conseil du Grand Carajas.

Le projet Carajas ne fait que commencer : c'est un projet gigantesque. A titre indicatif, on



tout est à lois plus important que celui du gaz-
 tuc soviétique. En valeur réelle, le financement
 de la CEE et celui de la Banque Mondiale ne re-
 présentent à eux deux que 1,5% du coût total du
 projet, mais leur poids politique est énorme. Tou-
 tefois le projet ne fait que commencer et il va
 durer des années : il est encore temps d'agir et
 de réagir.

Il faut demander aux gouvernements signa-
 taires :

- que, dans le cadre du financement de la
 CEE déjà signé, les décaissements du prêt soient
 liés, non seulement au respect de l'esprit du pro-
 gramme de la Banque Mondiale, mais, de façon
 plus large, au respect des droits légitimes de
 toutes les populations, en particulier des Indiens
 et des petits agriculteurs (les *posseiros*): une

- que les financements ultérieurs soient liés
 contractuellement à la production de protections
 de toutes les populations et le respect des droits
 de l'homme ;

- que ces financements interviennent plus
 dans l'optique d'une nouvelle politique des rela-
 tions Nord-Sud que dans la consolidation d'un mo-
 dèle injuste ;

- que soit effectué un relevé de tous les
 financements (signés ou projetés) des banques
 françaises nationalisées dans la région de Carajas
 et que cette liste soit soumise au contrôle de la
 Commission "ad hoc" de l'Assemblée Nationale
 Française (valable pour la France seulement).

(1) voir bulletin France-Brésil n°45.

CARAJAS : Ca bouge

Nouvelle prise de position des ONG à Bruxelles

Depuis le début de l'année 1983, l'informa-
 tion sur la mise en place du projet Grand Carajas
 a atteint une autre dimension. Le noyau de Grand
 Carajas est le projet Fer Carajas pour lequel la
 CEE a accordé un prêt de 600 millions de dollars
 en Septembre 1982 (1).

La motion des ONG (2) à Bruxelles

Tout a commencé le 1er Avril 1982, à Bru-
 xelles lors de l'Assemblée Générale des ONG eu-
 ropéennes : durant leur réunion a été voté à
 l'unanimité moins 4 abstentions une motion destinée
 à attirer l'attention de la CEE sur les conditions
 dramatiques dans lesquelles se mettait en place
 le projet.

La motion, transmise à toutes les instances
 de la CEE avait été très largement reprise par les
 ONG européennes pour interpeler leurs gouverne-
 ments. Cela n'avait cependant pas empêché les
 gouvernements européens de donner tous leur
 accord pour que le prêt soit consenti.

La CEE demande des informations

Neuf mois plus tard, en Février 1983, la
 CEE emue ou inquiétée par les protestations des
 ONG, demande à recevoir plus d'informations.

Le 21 Février 1983, à l'initiative du Dr
 Ottokar Hahn, Directeur des Investissements et
 des Prêts de la CEE, une délégation du CRID,
 conduite par Alain Ruellan, rencontre à Luxem-
 bourg des responsables de la CEE et, ce qui
 n'était pas prévu, des responsables de la Banque
 Mondiale et de la Compagnie Vale de Rio Doce
 (CVRD) à qui le prêt est accordé.

La Banque Mondiale et la CVRD ont présenté
 et défendu les structures et les mesures prises
 pour la protection de l'environnement et pour
 celle des communautés indigènes. Le CRID, quant
 à lui, a signalé que le problème le plus grave
 concernait les petits paysans, les "posseiros" qui
 étaient violemment expulsés et dépossédés des
 terres qu'ils travaillent.

M. Ottokar Hahn a dit qu'il n'avait pas
 connaissance de ces problèmes et qu'il souhaitait
 que des informations complémentaires lui soient
 fournies.

Le Dossier Carajas

Quelques jours après cette réunion, un dos-
 sier préparé et rédigé par le Comité France-
 Brésil, était diffusé par le CRID (3) à toutes les
 principales ONG européennes. Une première mou-
 ture de ce dossier avait du reste été remise à
 Luxembourg.

La lettre d'accompagnement et la note de
 présentation du dossier Carajas figurent en an-
 nexe. A ce jour, plus de 250 dossiers ont été
 distribués dans toute l'Europe.

La nouvelle motion des ONG

En Avril 83 avait lieu à Bruxelles une nou-
 velle assemblée des ONG européennes et cette fois-
 ci, le problème Carajas, malgré les efforts de la
 CEE, était à l'ordre du jour.

Durant l'assemblée les représentants de la
 CEE ont essayé d'empêcher la diffusion du dossier
 du CRID pour proposer à la place un document de
 la CVRD (déjà présenté à Luxembourg) et qui pré-
 sente toutes les précautions prises pour la défense
 de l'environnement. Cela n'a pas empêché une nou-
 velle motion, votée à l'unanimité moins 1 abstention)
 qui a eu l'honneur de la presse : l'article du Monde
 du 20 Avril 1983 (voir ci-contre) a fait quelques
 remous au sein de la CEE à Bruxelles.

Repercussion au Brésil

Nestor Jost, le secrétaire exécutif du Con-
 seil Interministériel de Carajas, a dénoncé à
 Belem le 11 Mai 1983 que des groupes de gauche
 en Europe font "une campagne systématique contre
 le programme Grand Carajas, ce qui peut finir par
 favoriser les entreprises concurrentes de la CVRD
 sur le marché du fer...".

... même que cette campagne est réalisée par "des gens qui n'ont rien à faire" et qu'elle n'aura aucune répercussion sur les gouvernements concernés.

Enfin, il déclare être préoccupé par cette offensive, qu'il attribue à une motivation commerciale de la part de concurrents menacés ; il a fourni toutes les informations nécessaires à l'Unité du Ministère des Affaires Étrangères pour que ce dernier puisse répondre à ces attaques.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

49, rue de Valenciennes - 75013 Paris (tel. 331 38 30 - C.C.P. Paris 17 333 18 -)

Aux O.N.G. Européennes de Développement

Paris, le 20 Février 1983

Chers amis,

Le présent dossier a été préparé et rédigé par le Comité France - Brésil avec l'aide du Centre de Documentation conjoint des comités FRANCE - BRÉSIL et BRÉSIL AMNISTIE - 46 rue de Valenciennes - 75006 PARIS

Il est urgent de connaître et de parler aujourd'hui de CARAJAS et, à l'appui notamment d'un cas concret, urgent et dramatique comme celui du Bico do Papagaio, il convient d'en connaître et d'en faire connaître les conséquences.

C'est dans ce sens que nous lançons un appel urgent à toutes les O.N.G. Européennes de développement pour :

- 1 - qu'elles divulguent le plus largement possible le dossier Carajas, à travers notes, bulletins, publications, séances d'information, etc...
- 2 - qu'elles le divulguent au niveau de leur pays, par l'intermédiaire des médias : journaux, radios, télévisions auxquels elles ont accès
- 3 - qu'elles interpellent leurs gouvernements respectifs (cf. suggestions à la fin de la note de présentation ci-après)
- 4 - qu'elles interviennent

à STRASBOURG, auprès du PARLEMENT EUROPÉEN, notamment par des questions écrites

à BRUXELLES, auprès de la C.E.E.

Une nouvelle prise de position collective peut être envisagée lors de la prochaine Assemblée des O.N.G. Européennes, en Avril 1983

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire. Bien amicalement.

Pour le CRID

Geneviève PRADY

Alain RUELLAN

MOTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ONG EUROPÉENNES (AVRIL 1983)

MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ, moins 1 abstention.

L'Assemblée générale des O.N.G. Européennes, réunie à Bruxelles le 13 avril 1983 :

- ayant été informée sur le projet Grand Carajas et ses graves conséquences,
- rappelle et reconferme la motion qu'elle a votée le 1er avril 1982 (voir annexe) ;
- regrette que la CEE ait accordé le prêt à la CURD ;
- demande à la CEE :
 - 1. d'étudier avec soin les dossiers d'information qui lui sont fournis par les ONG ;
 - 2. d'envoyer sur place une mission d'enquête à laquelle devront participer les ONG ;
 - 3. de suspendre l'attribution du prêt tant que l'assurance du respect des droits de l'homme, en particulier des petits agriculteurs, n'aura pas été obtenue.

en conclusion.

Nestor José a été plus perspicace que nous-mêmes - en effet, nous ne nous étions pas rendu compte par nous-même que le Comité France-Brazil et le CRID étaient manipulés par le lobby sidérurgique français.

1) Voir bulletin n°42 (Mai 82) et n°44 (Octobre 82) du Comité France-Brazil.

2) ONG - Organisations Non Gouvernementales

3) CRID - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement.

Le Monde

20 Avril 1983

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) européennes demandent la suspension d'un prêt communautaire au Brésil

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). - Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) européennes, qui se consacrent à l'aide au développement, sont globalement satisfaites de leur coopération avec la C.E.E. Il est vrai que depuis 1976, année du début du cofinancement de projets dans les pays du tiers-monde, l'aide communautaire est passée de 2,5 millions à 31 millions d'ECU (210 millions de francs) en 1982.

Promoteurs d'opérations de dimension modeste, mais souvent efficaces, essentiellement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de la formation, les O.N.G. ont financé l'année dernière, conjointement avec la Communauté (qui contribue jusqu'à 50 % du coût des réalisations), deux cent soixante-deux projets dans quatre-vingt-deux nations en développement. Présentes sur le terrain, les O.N.G. servent aussi de relais à la C.E.E. pour assurer la distribution de l'aide européenne en denrées alimentaires dans les États secourus par des guerres civiles. Elles se chargent enfin de la fourniture des aides d'urgence octroyées par les Dix aux victimes de catastrophes naturelles ou de troubles intérieurs. Ainsi les O.N.G. ont eu une part très active dans l'équipement des secourus au Liban, en Pologne, aux réfugiés d'Afghanistan, du Salvador et du Sud-Est asiatique.

Tirant parti de leur qualité de « partenaires souvent irremplaçables », les O.N.G. ne se contentent

pas d'apporter un peu plus d'argent de la Communauté : au cours de leur assemblée générale, qui s'est tenue du 12 au 14 avril à Bruxelles, elles ont donné un caractère particulièrement politique à leur débat. Après avoir regretté le refus des responsables européens de reprendre leur aide alimentaire au Vietnam, les représentants des soixante-sept organisations représentées sont revenus à la charge sur l'ouverture par la Communauté d'une ligne de crédit de 600 millions d'ECU (4 milliards de francs) au Brésil pour l'exploitation du gisement de fer de Carajas (Amazonas orientale).

Déjà, en avril 1982, les O.N.G. européennes avaient demandé à la C.E.E. d'ajourner sa décision et d'envoyer une mission d'enquête sur leur position, en réclamant la suspension des opérations de prêts aussi longtemps - que l'assurance du respect des droits de l'homme, en particulier des petits agriculteurs, n'aura pas été obtenue. Elles affirment, en effet, que « les conditions dans lesquelles se met en place le projet d'exploitation des mines de Carajas sont dramatiques : destruction de la forêt, expulsion violente sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares des petits agriculteurs présents (vingt mille familles), récupération des terres par des gros propriétaires terriens nationaux et multinationaux, dans le seul but est la spéculation foncière ».

MARCEL SCOTTO.

MOTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ONG
TIERS MONDE EUROPEENNES (AVRIL 1982)

A propos du prêt demandé par le Brésil à la CEE pour l'exploitation du gisement de fer de Carajas :

MOTION VOTEE, A L'UNANIMITE, moins 4 abstentions,
par l'ASSEMBLEE GENERALE DES O.N.G. Européennes,
le 1er Avril 1982 à Bruxelles.

L'Assemblée générale des O.N.G. Européennes, réunie à Bruxelles du 30 Mars au 1er Avril 1982 :

- informée du projet de la CEE de proposer qu'un prêt de 600 millions de dollars soit accordé, dans le cadre du traité CECA, à une compagnie privée brésilienne pour contribuer à l'exploitation des mines de fer de Carajas, en Amazonie, et à l'exportation du minerai ;

- informée, par ailleurs, sur les conditions dramatiques dans lesquelles se met actuellement en place le projet d'exploitation des mines de Carajas : destruction de la forêt, sans aucune mise en valeur ; expulsion violente, sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares, des petits agriculteurs présents (20 000 familles) ; récupération des terres, brûlées et "nettoyées" de leurs occupants, par des gros propriétaires terriens, nationaux et multinationaux, dont le seul but est la spéculation foncière ; tout ceci, avec l'appui officiel du gouvernement brésilien, pour exploiter au plus vite, au profit de l'exportation vers les pays riches, l'ensemble des ressources minières, considérables, de Carajas ;

- demande à la CEE :

- . de sursoir à toute proposition de prêt dans l'attente d'un complément d'information
- . d'envoyer au Brésil une mission d'enquête à laquelle il serait souhaitable que des ONG puissent participer.